

# CADRE STRATÉGIQUE POUR LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET ORGANIQUES de l'ONTARIO



**Plan d'action** contre le  
changement climatique





**Chris Ballard**  
Ministre de  
l'Environnement  
et de l'Action  
en matière de  
changement  
climatique

## Message du ministre

Avez-vous déjà réfléchi à la quantité de déchets que nous jetons? En Ontario, chaque personne produit 850 kilos de déchets par année. Voilà une réalité qu'on ne peut pas ignorer. Nous devons nous occuper de nos déchets. Les ressources de la planète ne sont pas illimitées, et nous avons tous déjà vu des images de nos rivières et de nos océans jonchés d'objets de plastique et d'autres produits d'emballage. Ici même, en Ontario, notre taux de réacheminement des déchets des dix dernières années est resté bloqué à 25 %. Mais nous savons que nous pouvons faire mieux.

C'est pourquoi l'Ontario a choisi de regarder la situation en face et de saisir les occasions que nous offrent les déchets. Notre Stratégie pour un Ontario sans déchets contribue à la mise sur pied d'une économie circulaire dans laquelle rien n'est gaspillé et tout a une valeur. La prise en charge de nos déchets alimentaires et organiques est un élément essentiel de la mise sur pied d'une économie circulaire.

Les déchets organiques constituent une source importante de pollution par les gaz à effet de serre : cinq pour cent du total des émissions de l'Ontario proviennent des déchets. Notre Cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires et organiques nous aidera à lutter contre les changements climatiques, à récupérer des ressources, à créer des emplois dans le secteur des technologies propres, à diminuer le nombre de sites d'enfouissement, à réduire la pollution et à favoriser une économie sobre en carbone.

**Jusqu'à 50 % des déchets alimentaires pourraient être évités.**

Un ménage moyen jette 125 kilos de déchets alimentaires chaque année



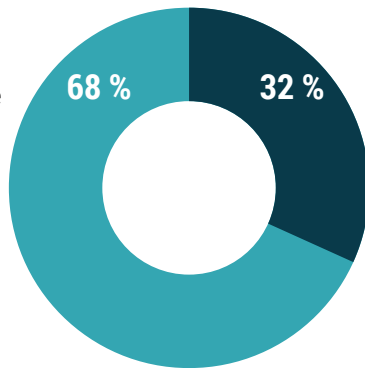
**Cela équivaut à plus de 300 repas!**

## Les déchets alimentaires et organiques ne devraient jamais être gaspillés

Les résidents de l'Ontario génèrent beaucoup de déchets alimentaires et organiques, soit 3,7 millions de tonnes par année, ce qui équivaut plus ou moins à remplir cinq fois le SkyDome! Tous ces déchets proviennent de nos maisons, de nos bureaux et de nos entreprises. Et où vont-ils? Trop souvent, directement dans un site d'enfouissement, ce qui constitue un véritable gaspillage, en plus de nuire à l'environnement.

### FLUX DES DÉCHETS DE L'ONTARIO

7,9 millions de tonnes d'autres matières, comme du papier imprimé, des emballages, des produits électroniques, des déchets ménagers et des déchets dangereux



3,7 millions de tonnes de déchets alimentaires et organiques, comme des résidus alimentaires, du papier souillé, des feuilles et des résidus de jardin

*Source : adapté des rapports sur la gestion des déchets organiques en Ontario, préparé pour le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario, 2015. Remarque – Les biosolides ne sont pas représentés dans ce graphique.*

## Réduire et récupérer les déchets alimentaires et organiques en Ontario

On estime que plus de 2 millions de tonnes de déchets alimentaires et de déchets organiques sont envoyées dans des sites d'enfouissement chaque année en Ontario. Dès leur arrivée sur ces sites, ces déchets commencent à contribuer aux changements climatiques. En effet, en se décomposant, ils libèrent du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone.

De plus, tous ces déchets alimentaires et organiques prennent de la place. D'ici 2050, au train où nous allons actuellement, 16 sites d'enfouissement devront être créés ou agrandis en Ontario. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour réduire la quantité colossale de déchets alimentaires et organiques que nous générons dans nos maisons et nos bureaux et lors de nos déplacements.

Nous avons élaboré un Cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires et organiques, qui comporte un plan d'action et une déclaration de principes. Cette déclaration de principes établit des objectifs pour les municipalités, les entreprises, les écoles et les hôpitaux afin de nous aider à atteindre nos ambitieux objectifs de réduction des déchets et de récupération des ressources.

## Les objectifs généraux du Cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires et organiques sont les suivants :

- *Réduire les déchets alimentaires et organiques*
- *Récupérer des ressources à partir des déchets alimentaires et organiques*
- *Soutenir l'infrastructure de récupération des ressources*
- *Promouvoir les utilisations avantageuses des ressources organiques récupérées*

## Faisons bon usage des déchets alimentaires et organiques

Transformer les déchets alimentaires et organiques en compost, en digestat ou en d'autres produits utiles présente des avantages aussi bien économiques qu'environnementaux, en améliorant la santé du sol et en réduisant l'érosion. Le Cadre stratégique favorise aussi le développement de gaz naturel et d'électricité renouvelables qui peuvent aider à remplacer les carburants fossiles à forte intensité de carbone.

En évitant d'envoyer les déchets alimentaires et organiques dans ces sites d'enfouissement et en réduisant ainsi la pollution découlant des gaz à effet de serre, nous contribuons à la lutte contre les changements climatiques.

L'équation est très simple : les déchets alimentaires et organiques peuvent soit contribuer aux changements climatiques et entraîner la création de plus de sites d'enfouissement, soit contribuer à créer une économie plus forte et un environnement plus sain.

En doublant le taux de récupération des déchets alimentaires et organiques, nous pourrions avoir un impact équivalent à celui de retirer environ 260 000 voitures par année des routes de l'Ontario.



### Quelle option choisiriez-vous?

OU

26 000 000  
poussettes de  
marché pleines de  
déchets alimentaires  
qui aboutissent dans  
une décharge

le compostage  
chez soi

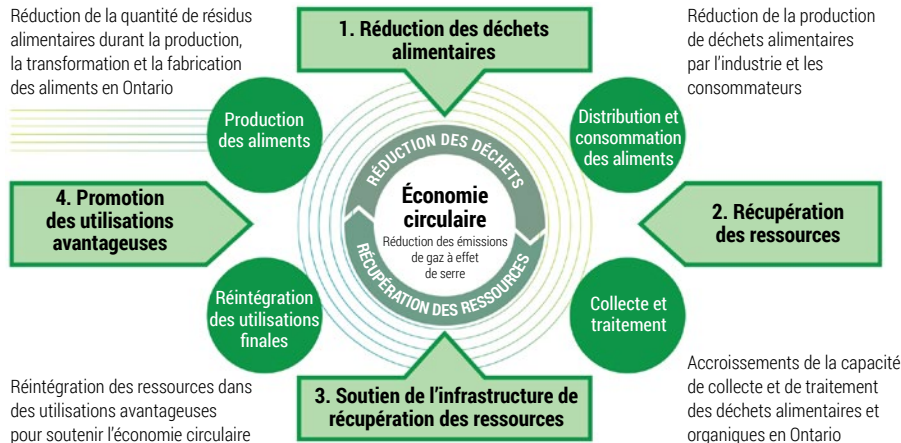


# Passer à une économie circulaire

La province de l'Ontario migre vers ce qu'on appelle une économie circulaire. Il s'agit d'un système qui vise à éliminer les déchets, à tirer une plus grande valeur des produits en les réutilisant, en recyclant les matériaux en de nouveaux produits et en allongeant le plus possible leur durée de vie.

Le Cadre stratégique de gestion des déchets alimentaires et organiques joue un rôle important dans l'économie circulaire. Dans une économie linéaire, d'importants volumes de ressources alimentaires et organiques sont gaspillés, et rien n'est fait pour l'empêcher.

L'Ontario est engagé dans la création d'une économie dans laquelle il y a moins de gaspillage et qui protège l'environnement en récupérant les ressources et en réduisant la pollution.



On a démontré que la collecte et la récupération de 1 000 tonnes de déchets alimentaires et organiques, plutôt que leur élimination, génèrent un PIB supérieur de 60 % et créent 40 % plus d'emplois.



**Flashfood** est une application qui prévient les utilisateurs lorsque des épiceries participantes doivent écouler rapidement des aliments à un prix très réduit pour éviter que ceux-ci soient jetés. L'application permet aux acheteurs d'économiser et aide les épiceries à éviter le gaspillage. Flashfood a annoncé qu'au cours de sa première année d'existence, l'application a permis de détourner plus de 12 000 repas des sites d'enfouissement. Le nouveau programme Flashfoodbox de l'organisme permet de vendre directement à des consommateurs les produits d'agriculteurs locaux que des détaillants ont rejetés.

**Second Harvest** est le plus important organisme de récupération d'aliments au Canada. Il œuvre à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, du fermier au détaillant, pour récupérer les surplus alimentaires avant qu'ils soient envoyés dans les sites d'enfouissement. Second Harvest récupère des aliments auprès de plus de 470 donateurs et les distribue dans des organismes de services sociaux de Toronto et dans des carrefours alimentaires de tout l'Ontario, fournissant suffisamment de nourriture pour préparer 30 000 repas par jour. Depuis 1985, Second Harvest a récupéré et distribué plus de 57 000 tonnes d'aliments, évitant ainsi l'émission de plus de 31 000 tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.



## À l'installation de gestion intégrée des déchets de la région de Peel,

à Brampton, où s'effectuent d'importantes activités de compostage, jusqu'à 60 000 tonnes de déchets alimentaires et organiques sont traitées chaque année. L'installation mélange les déchets des bacs verts à des feuilles déchiquetées et à des résidus de jardins pour en faire du compost. Ce compost est ensuite transporté à l'installation de maturation de la région, à Caledon.

**Bio-en Power** est un producteur d'énergie renouvelable spécialisé dans les digesteurs anaérobies. Ce procédé décompose les matières biodégradables pour produire de l'électricité et des engrais. L'usine de l'entreprise, située à Elmira, en Ontario, traite 70 000 tonnes de déchets organiques par année.



# Alors, quel est le plan?

## Réduire les déchets alimentaires et organiques

- Collaborer avec des partenaires pour élaborer des outils de promotion et de formation visant à réduire les déchets alimentaires.
- Contribuer à la récupération des excédents alimentaires et à leur don de façon sécuritaire, pour qu'ils ne soient pas jetés.
- Conseiller les détaillants et les entreprises de produits alimentaires pour qu'ils réduisent la production de déchets alimentaires dans leurs propres activités.
- Collaborer avec les écoles pour apprendre aux enfants à prévenir et à réduire la quantité de déchets alimentaires.

- Améliorer les connaissances sur les déchets alimentaires et organiques grâce à la recherche.

## Récupérer des ressources à partir des déchets alimentaires et organiques

- Établir des cibles pour les municipalités, les immeubles résidentiels à logements multiples, les entreprises, les écoles et les hôpitaux pour récupérer jusqu'à 70 % de leurs déchets alimentaires et organiques d'ici 2025.
- Interdire l'acheminement des déchets alimentaires et organiques dans les sites d'enfouissement.
- Élargir les systèmes de collecte de déchets alimentaires dans tout l'Ontario.

- Augmenter la récupération des déchets alimentaires et organiques dans les immeubles résidentiels à logements multiples.

- Modifier la réglementation sur les trois R pour accroître les taux de récupération dans le secteur industriel, commercial et institutionnel.

## Soutenir l'infrastructure de récupération des ressources

- Améliorer les processus de planification et d'approbation pour aider l'industrie de la gestion des déchets à traiter plus efficacement les déchets alimentaires et organiques.

## Promouvoir les utilisations avantageuses des ressources organiques récupérées

# Prévenir et réduire les déchets à la maison

## Conseils pour la gestion des déchets alimentaires et organiques :



### Planifier

Consacrer un peu de temps chaque semaine à la planification des repas peut vous aider non seulement à respecter votre budget à l'épicerie, mais aussi à éviter d'acheter des choses dont vous n'avez pas besoin.



### Entreposer de la bonne façon

Conservez les denrées périssables au réfrigérateur et les aliments secs et en conserve dans un endroit frais et sec. La viande, la volaille et le poisson devraient être congelés s'ils ne sont pas utilisés immédiatement. Réglez votre réfrigérateur à la bonne température, soit 4 degrés ou moins.



### Utiliser

Mangez les aliments les plus périssables au début de la semaine et utilisez vos restants. Congelez ce que vous ne mangez pas. Les fruits et légumes qui ne sont plus de la première fraîcheur peuvent être revivifiés en les faisant tremper quelques minutes dans de l'eau glacée, et ils sont toujours délicieux dans les soupes, les sauces et les boissons fouettées.



### Récupérer ce qui reste

Utilisez votre bac vert (les résidus alimentaires, essuie-tout, serviettes de papier et mouchoirs peuvent tous y aller), ou songez au compostage à domicile.

